



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 5 JUILLET 2021

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

CONSIDÉRANT le décret #177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence a été renouvelé;

CONSIDÉRANT que si, lors d'une réunion, d'une séance ou d'une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689 2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle se trouve en zone verte et qu'il est obligatoire de tenir des séances publiques si les mesures sanitaires le permettent;

CONSIDÉRANT que la salle Aubin n'est pas disponible et que la salle du conseil ne permet pas de respecter les mesures sanitaires et la distanciation sociale;

Avis est par la présente donné par la soussignée, madame Valérie Fiset, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

- La séance ordinaire de ce lundi 5 juillet 2021 à 20 heures sera tenue à huis clos à la salle du conseil, local 213, 301, rue Saint-Jacques ;
- Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour jusqu'à 16 heures le lundi 5 juillet 2021, à l'adresse courriel suivante : ste-thecle@regionmekinac.com pour être portée à l'attention du conseil durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants la séance.
- Un enregistrement audio sera produit et sera disponible sur le site Internet municipal www.ste-thecle.qc.ca dans les jours suivants la tenue de la séance.

Donné à Sainte-Thècle, ce 2^e jour de juillet 2021.

Valérie Fiset, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 5 JUILLET 2021

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de juin 2021
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Adoption du règlement 387-2021 modifiant le règlement 374-2020 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (VTT)
8. Embauche d'un laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux de la rue Saint-Jacques
9. Approbation et paiement du décompte progressif #2 pour la rue Notre-Dame
10. Autorisation de signature de la lettre d'entente pour les heures supplémentaires de Jacques Ricard
11. Embauche d'une agence pour l'entretien des parcs la fin de semaine
12. Demande de dérogation mineure pour le 191, rue Saint-Jean
13. Demande d'aide financière de la Fondation MIRA
14. Demandes d'appui :
 - A) Opération Gareautrain/Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire
 - B) Peter Julian, Leader parlementaire du NPD/motion M-84 contre les crimes haineux et projet de loi C-313 sur l'interdiction des symboles de haine
15. Coopérative de Solidarité en Santé de Sainte-Thècle/Transfert d'un don
16. Demandes de citoyens
 - A) Demande d'une citoyenne/ Installation de pancartes sur le chemin du Tour-du-Lac-V'limeux
 - B) Demande d'une citoyenne/Réparation du chemin Saint-Michel Nord

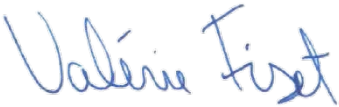
C) Demande d'une citoyenne/Rechargement du chemin Jean-Paul-Trudel

17. Questions de l'assistance

18. Affaires nouvelles

- A) _____
- B) _____
- C) _____
- D) _____

19. Levée ou ajournement de la séance



Valérie Fiset, CPA, CGA
Directrice générale